

Avis adopté

Séance plénière du 28 mai 2024

Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique

Déclaration du groupe Agriculture

La vitalité du tissu associatif dans notre pays est le signe d'une démocratie vivante. Le groupe de l'agriculture se joint à la position exprimée dans l'avis sur la nécessité de soutenir cette dynamique des associations.

Pour les représentants du monde rural, les associations sont aussi un des éléments fondamentaux de la vie des territoires. Les antennes locales des grandes associations nationales ou les associations issues du terrain sont à la fois des lieux de socialisation, des groupes de défense d'intérêts divers et souvent des interlocuteurs des Pouvoirs publics. Elles contribuent à faciliter le dialogue entre tous les acteurs d'un territoire. Aussi, est-il nécessaire de défendre la pérennité de leur existence.

Pour un grand nombre d'entre elles, cette pérennité, voire leur survie, dépend de leur financement. Cet avis montre que, depuis quelques années, les difficultés économiques augmentent, pour différentes raisons : baisse des subventions et retard dans le versement, augmentation des actions menées, augmentation des besoins en salariés et en matériel, ou encore professionnalisation du secteur associatif.

Pour répondre à ces difficultés, il paraît essentiel de mieux connaître la situation des associations, les actions qu'elles mènent et les résultats qu'elles obtiennent. Les préconisations 1 et 2 sont un préalable indispensable avant la mise en place de nouveaux dispositifs législatif ou réglementaire. Affiner les instruments statistiques et, dans le même temps, rassembler, dans une étude globale, les résultats obtenus, permettrait de mieux connaître les besoins et d'adapter, en fonction des situations, les solutions les plus pertinentes.

Le groupe a voté pour.